

Le mercredi 26 octobre 2016

FÉÉCUM
Fédération des étudiants et des étudiantes de Centre universitaire de Moncton
Réunion du Conseil d'Administration
11 h 30
Centre étudiant, Resto Lounge le 63, Université de Moncton

Présences :

Roxann Guerrette	Présidence de la FÉÉCUM
Tristian Gaudet	V.-P. exécutif de la FÉÉCUM
Alexandre Cédric Doucet	V.-P. interne de la FÉÉCUM
Firas Salti	V.-P. académique de la FÉÉCUM
Jonathan Clavette	Représentant de Droit
Katelyn Gill	Représentant d'Éducation
Tarek Ben Abda	Représentant de l'AÉÉICUM
Nicolette Belliveau	Représentante de Sciences sociales
Mélanie Comeau	Représentante des Arts
Guillaume Arseneau	Représentant d'Ingénierie
Isabelle Harrigan	Représentant de Psychologie
Amy McMackin	Représentant de Sciences
Nicholas Robichaud	Représentant d'Administration
Julie Bossé	Représentante de l'ÉSANEF

Absences :

Shane McCluskey	Représentant de Travail Social
Melissa Mylène Martel	Représentante du CEEKL
Véronique Cormier	Représentante des Sciences infirmières

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Vérification du quorum
3. Nomination d'un.e secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption de procès-verbaux de réunions antérieures
6. Stages non rémunérés
7. Clôture de la réunion

1. Ouverture

La réunion débute à 11 h 33.

2. Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

3. Nomination d'un.e secrétaire d'assemblée

La nomination de Pascale Joëlle Fortin comme secrétaire d'assemblée est proposée par Éducation et appuyé par Administration.

Résolution : 4482-FECA-161026

Proposé par Éducation et appuyé par Administration.

Adoptée à l'unanimité

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour tel que présenté est proposé par Étudiants Internationaux et appuyé par Droit.

Résolution : 4483-FECA-161026

Proposé par Étudiants internationaux et appuyé par Droit.

Adoptée à l'unanimité

5. Lecture et adoption de procès-verbaux de réunions antérieurs

Le procès-verbal de la dernière réunion n'est pas disponible. Il sera voté au prochain CA.

6. Stage non rémunéré

Le V.-P. exécutif demande au CA s'ils préfèrent faire une proposition pour un appel d'offre à une compagnie de communication pour une campagne de sensibilisation ou allez un peu plus en détail dans l'explication avant de faire la proposition.

Psychologie mentionne que pour eux, un stage payé limiterait les options qui ne sont déjà pas nombreuses. Ils proposent de donner des bourses aux étudiants pour aider à couvrir les frais reliés aux stages comme alternative, sachant qu'un fond de bourses a été créé l'année passée à cet effet. Le Directeur Général et le V.-P. exécutif spécifient que l'ancien CA de la FÉÉCUM avait voté d'investir dans ce fond de bourse un maximum de 100 000 \$ sur une période de 10 ans, commençant à la signature du contrat. La FÉÉCUM y a déjà déposé 20 000 \$, ainsi que l'administration de l'Université, pour un total de 40 000 \$ actuellement. Lorsque l'objectif sera atteint, les intérêts permettront de donner une bourse à 4 étudiants. C'est pour ces raisons que le CE de la FÉÉCUM veut pousser la question de la rémunération des stages dans l'arène politique, en faisant une campagne de sensibilisation.

Le représentant des étudiants internationaux pose quelques questions. Il se demande s'il ne serait pas possible d'inclure tous les stages dans le programme coopératif. Cette solution rendrait les stages plus stricts et réglementés. Il demande également si la FÉÉCUM ne pourrait pas s'associer avec d'autres organismes, pourquoi les autres universités ne militent pas et si ces dernières pourraient entrer en opposition avec la FÉÉCUM. À cet effet, le V.-P. exécutif et le Directeur Général mentionnent que la Fédération des Jeunes Francophones du Nouveau-Brunswick (FJFNB) est prête à faire front commun sur cet enjeu. Les militassions des autres universités se font à travers NBSA. Pour ce qui est d'une potentielle opposition, l'objectif de la FÉÉCUM étant de rendre les stages plus accessibles et minimisant les pertes d'emploi reliées, le risque est considéré minime.

Sciences demande ce qui arriverait avec le 40 000 \$ déjà présent dans le fond de bourse si on investit dans une campagne. L'accès à cet argent n'est pas perdu, il va continuer de générer de l'intérêt pour les bourses. Cependant, il est à noter qu'une fois un don effectué, c'est l'administration de l'Université qui s'en occupe. Pour la campagne de sensibilisation, le V.-P. exécutif clarifie que c'est la FÉÉCUM qui gère son propre argent. Étudiants Internationaux se questionne sur la durée de la campagne de sensibilisation, à savoir si celle-ci durerait le 6 ans qu'il reste à l'entente précédente. Le V.-P. exécutif mentionne que le CE actuel ne veut pas imposer un projet au prochain CE, donc la proposition d'une campagne pourrait être modifiable.

Sciences donne son droit de parole à un membre du public. Ce dernier se questionne sur les impacts d'un arrêt d'investissement de la part de la FÉÉCUM et si cette dernière est obligée d'investir. Dans un tel cas, l'association pourrait-elle investir 10 000 \$ en plus et solliciter le Recteur pour qu'il y dépose le 50 000 \$? Le Directeur Général explique que l'entente initiale consiste à ce que la FÉÉCUM investisse un montant maximal de 100 000 \$, il ne s'agit pas d'une limite au fond de bourse. Donc, même si le Recteur y dépose 50 000 \$, la FÉÉCUM est quand même tenu d'investir dans le fond.

Le V.-P. exécutif rappelle que le vote d'aujourd'hui consiste à déclencher l'appel d'offre pour une campagne de sensibilisation et non à savoir si on investit dans le fond de bourse ou non cette année. Il y aura quand même un temps où le CE pourra se pencher sur la question du fond de bourse versus la campagne pour une décision.

Étudiants Internationaux demande s'il était possible d'avoir le contrat signé de l'entente avant le prochain CA et s'il serait possible de pousser pour que le Recteur dépose le 50 000 \$ dans le fond de bourse pour générer des bourses le plus rapidement possible. De plus, si la FÉÉCUM ne cotise pas cette année, le fond sera-t-il toujours existant ? Le V.-P. exécutif spécifie qu'un projet n'empêche pas l'autre. Il est tout à fait possible de pousser pour que le Recteur investisse dans ce fond, tout en déclenchant une campagne de sensibilisation sur les stages non rémunérés.

Psychologie souligne qu'un stage rémunéré est certainement le meilleur des cas pour toutes les facultés, mais se demande s'il n'était pas possible de voir à l'abolition des frais de scolarités lors de la période de stage. Le V.-P. exécutif mentionne que beaucoup de stage se font dans la fonction publique, alors quand on parle de stage non rémunéré qui découle directement du gouvernement, on veut ouvrir les portes à plus d'option. Sciences se questionne sur le comment du pourquoi de la campagne de sensibilisation. Le V.-P. exécutif explique que la campagne vise à faire savoir à la population que les stagiaires qui sont en train de donner des soins ou des services ne sont pas rémunérés. Il s'agit surtout de le faire réaliser le public.

Étudiants Internationaux donne son droit de parole à un membre du public. Ce dernier demande si l'entente par la FÉÉCUM engage les autres. La réponse est non. Étudiants Internationaux demande pour le rapport d'activité du fond de bourse, qui devait être rendu en date du 1^{er} septembre, mais qui ne semble toujours pas disponible. Le Directeur Général va envoyer une demande.

Étudiants Internationaux spécifie que la suggestion d'abolir les frais de scolarité est une bonne idée et demande par le fait même pourquoi la campagne ne viserait que la communauté et non les étudiants eux-mêmes, ainsi que l'administration. Le V.-P. exécutif est en accord avec cette idée, seulement il faudrait une ébauche de stratégie qui n'a pas encore été établie. Le V.-P. académique clarifie que la campagne que la FÉÉCUM veut mener n'est qu'un front parmi tant d'autres. Il ne s'agit que d'un plan de communication pour politiser et pour apporter le débat à l'extérieur du campus, sans toutefois laisser de côté la pression interne pour militer à l'Université.

La proposition que la FÉÉCUM fasse les démarches nécessaires afin d'aller en appel d'offre pour une campagne de sensibilisation envers les stages non rémunérés est proposé par Arts et appuyé par Éducation.

Résolution : 4484-FECA-161026

Proposé par Arts et appuyé par Éducation.

Adopté à la majorité. Un membre du CA est contre et trois abstentions par absence

Étudiants Internationaux propose que la FÉÉCUM essaie d'exploiter la piste de pousser le Recteur à mettre son don de 50 000 \$ dans le fond de bourse de la FÉÉCUM, appuyé par Psychologie.

Résolution : 4485-FECA-161026

Proposé par Étudiants internationaux et appuyé par Psychologie.

Adopté à l'unanimité. Cinq membres du CA sont en faveur et cinq membres du CA s'abstiennent

Un compte rendu est demandé au prochain CA.

7. Clôture de la réunion

Clôture de la réunion proposée par Étudiants Internationaux à 12 h 05.